



## INTRODUCTION.

Un jour il nous fut remis un vieux livre terrier du fief Sainte-Marie. Toutes les concessions faites aux censitaires, moyennant tels cens et rentes y sont fidèlement enrégistrées. A une page "qui flaire bon," le seigneur concède une terre, à son fils, à condition qu'il lui présentera tous les ans, à sa fête patronale, la Saint-Augustin, "un bouquet de roses ou d'œillets."

A l'instar du fils de famille, nous avons glané quelques notes historiques pour être offertes à Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières, au soixantième anniversaire de sa naissance qui coïncide avec celui de la paroisse et avec le centenaire des premiers défrichements faits à Saint-Prosper.

Cette modeste gerbe de fleurs des champs "des champs paternels" est un filial hommage présenté à notre digne Evêque de la part du curé et des paroissiens de sa paroisse natale.

Nous osons espérer que ce tribut lui sera aussi agréable qu'il est justement mérité et légitimement offert. Comme l'écrivait Monseigneur l'archevêque Bégin dans sa belle lettre pastorale publiée, à l'occasion du IIIe centenaire de la fondation de Québec :